



Dénonciation a la caf d'un tiers

Par **marie15**, le **01/12/2008** à **13:14**

en 2006 j'ai ete denoncée a la caf par courrier comme quoi je vivais avec une personne alors que je me trouvais dans le cadre du rmi.ce qui m'a valu de me retrouver sans revenu.apres cette denonciation je me suis vu contrainte de vivre maritalement avec cette personne par la caf.puis-je savoir qui a fait ce courrier de denonciation a la caf ?et par quelles demarches .car ce dossier se trouve actuellement en gendarmerie.merci pour votre reponse.